

LES NOUVELLES

de Saint Etienne de Chomeil

Septembre-
Décembre 2017

Besoin de contacter Le
Maire ou des élus ?
Prendre RDV auprès du
secrétariat de mairie
04.71.78.32.15

AGENDA

Club des Aînés

24/04 Repas des adhérents
Programme détaillé sur le
site de la commune

Comité des fêtes

27/05 vente bouchère
9-10/06 Fête patronale

Crèche, musique et traditions

Crèche **L'opéra des anges musiciens** à
découvrir jusqu'au 2/02

Villes et Villages Fleuris

1^{er} prix 2017 au concours départemental des Villes et Villages fleuris

Suite à la visite du jury départemental dans le cadre du Concours des « Villes et Villages Fleuris », la commune de Saint-Etienne a été de nouveau récompensée pour ses actions menées dans l'aménagement paysager et floral du bourg et retenue **Lauréate 2017 dans la catégorie 1^{er} PRIX pour la deuxième année consécutive.**



investissement, leur dynamisme dans l'animation locale et leur rôle déterminant dans le maintien du lien social.

Après l'important aménagement du « cœur de village » réalisé en 2016, le programme de développement de la commune dont la restauration du bâti, s'est poursuivi en 2017 par la création de deux appartements locatifs dans l'ancien presbytère, la participation au programme du syndicat départemental d'énergie du Cantal pour l'enfouissement du réseau électrique et du réseau téléphonique et la préparation de dossiers pour de nouveaux projets qui devraient se concrétiser en cette nouvelle année 2018.

Mise aux normes et rénovation de la salle polyvalente

Suite à la consultation des entreprises pour les travaux de mise aux normes, de rénovation et de réagencement de la salle polyvalente, la commission d'ouverture des plis a étudié les offres et le conseil a délibéré comme suit au choix des entreprises :

Maçonnerie - Marc FROSIO - 14140,00€/HT, Cloisons, peinture - SARL A.ALBESSARD - 35940,22€/HT, Carrelage, faïences - SARL A.ALBESSARD - 13243,95€/HT, Menuiserie, serrurerie - SARL H.JOANNY - 40839,75€/HT, Electricité - LABBELEC - 26135,00€/HT, Plomberie - SARL BELANGER - 10344,52€/HT

Il faut ajouter 22213€/HT d'honoraires. Le plan de financement a été voté comme suit : Subvention DETR au taux de 40% - 65142€/TTC, Fond Cantal solidaire - 30000€/TTC, Conseil régional - 35075€/TTC, Emprunt du montant de la TVA - 32571€/TTC, Fonds propres - 32639€/TTC, **Total - 195427€/TTC**

Les travaux commencent le 19 janvier pour une durée de plusieurs semaines, l'objectif étant que la salle soit de nouveau opérationnelle pour la fête de Saint-Etienne.

Durant cette période, la municipalité s'organise pour permettre aux associations de continuer leurs activités régulières : belote, country, séances de mieux-être.



Travaux au village de RIDOUX

Réfection du revêtement routier et enfouissement des réseaux (Electricité, téléphone, éclairage public).

Une convention doit être signée avec CIT (Cantal Ingénierie et territoire) pour la prise en charge du projet : de l'avant-projet à la réception des travaux.

Rénovation d'une maison du bourg pour création de deux studios locatifs.

Une convention doit être signée avec CIT (Cantal Ingénierie et territoire) pour lancer un dossier de consultation auprès des architectes concernant la rénovation et transformation de l'ancienne maison « BAPT ».

ADRESSAGE : 2018, dénomination des voies et numérotation des habitations

Par délibération du 28/07, en Octobre 2017, la municipalité avec le concours et l'expertise des services du bureau d'étude de La Poste, a engagé un projet d'adressage de la commune.

Les enjeux

- Rapidité d'intervention des services de secours (Sapeurs-Pompiers, SAMU, médecins, Gendarmerie...)
- Efficacité de l'acheminement du courrier, des colis
- Optimisation des services
- Services à la personne
- Déploiements et dépannages des réseaux (services des eaux, électricité, télécommunications...)
- Navigation : Généralisation de l'usage des GPS par les particuliers.
- Services des impôts



La démarche

- identification des voies à créer et des habitations à numérotter. Anticipation et repérage d'éventuels futurs aménagements (constructions, transformation bâtiments agricoles en habitations...), anticipation d'éventuelles fusion de communes (éviter des noms souvent utilisés tels que : rue de l'église, de la mairie, du bourg...)
- Projet de libellé de voies (type et nom) à retranscrire sur un plan adapté
- présentation du projet au conseil municipal pour délibération
- présentation du projet à La Poste pour validation (Facteur référent)
- Achat et Installation de la signalétique : pose des panneaux et des numéros d'habitations

Les impacts

Une fois les noms de rues et numéros d'habitations définitifs, nous vous informerons de votre nouvelle adresse, de manière à ce que vous communiquiez vos nouvelles coordonnées à tous vos expéditeurs (organismes publics et privés, banques, opérateurs, etc.). Nous vous informerons en temps utile des démarches à accomplir et vous accompagnerons dans la réalisation.

La Poste

Le devis de La Poste s'élève à un montant de 2700€/HT incluant les prestations suivantes : rapport méthodologique, audit et conseil, vérification ponctuelle sur le terrain (facteur référent), mise à jour de la base d'adresse et de la cartographie du territoire. Les coûts d'achat et de la pose des plaques de rue et de numérotation ne sont pas compris dans ce devis.

INTERNET



Suite aux travaux de déploiement et d'amélioration du haut débit dans la région, le service Internet est très ralenti pour ne pas dire quasi inexistant depuis plusieurs mois et perturbe de façon importante l'activité des professionnels et en général des Stéphanois. Malgré toutes les tentatives de la municipalité, Il est pratiquement impossible de discuter avec un contact Orange ayant une vue générale du projet d'amélioration du débit internet.

Les étapes de ce projet sont : installation du faisceau hertzien avec parabole sur le local Orange de la commune, installation effectuée en septembre puis migration à la nouvelle technologie « DSLAM » au niveau du central téléphonique et migration de l'ensemble des abonnés.

Certains des abonnés Orange ont dû recevoir un mail en fin d'année les avertissant qu'ils auront des perturbations durant environ 3 mois. (Restons zen !!!).

Objectif : (mail d'un contact Orange) St Etienne n'est pas éligible à la fibre, mais les travaux en cours devraient permettre d'obtenir un débit de 20MB dans le bourg et supérieur à l'existant (actuellement de 2MB quand tout va bien) pour les villages. D'autres offres pourront être proposées aux entreprises avec un débit supérieur surtout si elles sont proches du local (<1,5km)

LA MAIRIE VOUS INFORME

PACS en mairie depuis le 1er novembre 2017

Le pacte civil de solidarité (Pacs) est un contrat conclu entre 2 personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

En France, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent, à partir du 1er novembre 2017, faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant :

- soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune) ;
- soit à un notaire.

Pour la déclaration conjointe d'enregistrement du Pacs, les futurs partenaires doivent se présenter en personne et ensemble à l'officier d'état civil de la mairie où ils déposent leur Pacs, munis des documents originaux et de leur pièce d'identité en cours de validité.

Pièces à fournir

- Convention de Pacs (Convention personnalisée ou formulaire complété cerfa n° 15726*02) ;

- Déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité (Pacs) et attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune (formulaire cerfa n° 15725*02) ;
- Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois pour le partenaire français ou de moins de 6 mois pour le partenaire étranger né à l'étranger ;
- Pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport...) délivrée par une administration publique (original +1 photocopie).

Pour plus de renseignements :

contacter le secrétariat de mairie ou se connecter sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1618>

TOUR DU CANTAL PEDESTRE (TCP)

La commune s'est inscrite pour participer à une étape du prochain «Tour Pédestre du Cantal» qui se déroulera de Juillet à début septembre sur plusieurs communes du Cantal. La date retenue pour St Etienne devrait être connue vers Mars 2018.

Le 14 juillet 2016, le TCP s'est arrêté à St Etienne et 70 marcheurs venus de tout horizon ont randonné sur un des deux parcours de 10 et 20km. Circuits créés, balisés, mis sur plan par des élus et des bénévoles. Dans l'après-midi, les marcheurs ont pu profiter des stands de produits locaux et de visites locales du patrimoine. En fin de journée, 45 marcheurs sont restés et avec les Stéphanois, ont assisté au visionnage du film de la journée et ont partagé le repas du 14 juillet organisé par le comité des fêtes.

Nous espérons que le prochain passage du TCP à St Etienne ait autant de succès et pour cela, nous comptons sur de nombreux bénévoles, marcheurs ou pas...



CANTAL PÉDESTRE
CHAÎNE D'AMITIÉ
une balade, un repas, un film

----- MANIFESTATIONS – ANIMATIONS -----

Retrouvez les manifestations sur www.saint-etienne-de-chomeil.fr rubriques A la Une (cliquer sur la photo)



1^{ère} VENTE BOUCHÈRE

Le comité des fêtes a organisé sa première vente bouchère le 16 septembre. Une belle manifestation qui a rassemblé une dizaine de salers et de croisées et déplacé en nombre : éleveurs, acheteurs, spectateurs... 8 animaux ont trouvé preneur. Un bon travail d'organisation des jeunes du comité des fêtes sous la conduite de Martin GALVAING à l'origine de cette nouvelle manifestation.

Date déjà réservée pour la 2^{ème} édition qui aura lieu le 27 mai.

2^{ème} édition du MARCHÉ DE NOËL et TELETHON

Le 9 décembre, malgré une journée froide et neigeuse, de nombreux visiteurs sont venus faire leur petit tour et parfois leurs achats au marché de Noël. La salle du conseil avait été mise à disposition pour abriter des exposants. Les plus « habitués » au temps de toutes saisons, principalement les stands « plaisir de la bouche » ont pu s'abriter sous des chapiteaux.



Tout au long de la journée, de nombreuses activités ont animé le bourg ; pour les enfants : lectures de contes, visite du Père Noël, décoration du sapin, spectacle « Une tête de TOTO », balade à poneys



et pour tous : tir à la carabine, démonstration de country, plaisir d'écrire, démo pompiers, tombola...



Commune, associations, bénévoles, donateurs se sont tous mobilisés pour le TELETHON permettant de réunir la somme de 603€ (573€ reversés à l'AFM).

REPAS DU CCAS

Le 1er décembre, le CCAS (Centre communal d'action sociale) a organisé un repas pour les personnes de la commune de 70 ans et plus. Tôt dans la matinée, le personnel municipal déneigeait l'accès à la salle puis des membres du CCAS prirent le relais pour préparer et donner un air de fête de Noël à la salle.

Malgré les routes enneigées, les convives, des membres du CCAS et Gilbert Mommaliier se sont retrouvés à la salle polyvalente pour partager un repas de fête, préparé et servi par JF.Pecoul et son équipe, dans une joyeuse atmosphère de retrouvailles. Ces quelques heures passées ensemble ont été très appréciées de tous, malgré l'absence d'animation musicale cause neige. Les personnes n'ayant pu se déplacer pour des raisons de santé ont reçu un colis de Noël.



CONCERT DE NOËL

Le 16 décembre, une cinquantaine de personnes ont bravé le froid et la neige pour assister au premier concert de Noël organisé par la nouvelle association de Saint Etienne : Crèche, Musique et Traditions (C.M.T) et écouter la chorale Contrechant des Orgues et de l'Artense enchaîner des chants sacrés, classiques, contemporains, voire humoristiques avec la 5^{ème} Symphonie de Beethoven sur des paroles de Pierre Dac et Francis Blanche sous la baguette du chef de chœur Patrick Filhol.

La soirée s'est prolongée avec le verre de l'amitié offert par la municipalité.



CRÈCHE DE NOËL – L'OPÉRA DES ANGES MUSICIENS visible jusqu'au 2 février



2 à 3 mois de travail pour l'association C.M.T : Colette, Noëlle, Gérard, Jean-François, Jean-Paul et un résultat toujours aussi superbe. Cette année, la crèche de St Etienne s'inspire des Maisons d'Opéra du XVIII^e siècle. Un orchestre symphonique accompagné de choristes, le tout dirigé par un chef d'orchestre a été restitué dans son intégralité. Le détail des instruments de musique apporte réalisme au décor baroque qui accompagne une Nativité toujours sobre. Cet opéra d'anges musiciens est inspiré des pays d'Europe Centrale très attachés aux traditions et à la culture musicale. Autre élément de grande tradition, le sapin qui fait le trait d'union entre la crèche et l'opéra.

ETAT CIVIL

Décès : 08/2017 André BORSIER, 11/2017 André RONGY,
11/2017 Madeleine GALVAING, 11/2017 CAMBOURS Juliette née DUMAS,
12/2017 Michèle DELANOUE née BEGON

Mairie de Saint-Étienne-de-Chomeil, 15400, Tél. 04 71 78 32 15,
www.saint-etienne-de-chomeil.fr
stetiennechomeil.mairie@orange.fr

Équipe de publication : Articles rédigés par la municipalité.
IPNS – Ne pas jeter, recycler